



SOPRAGGLO
LONGROY

9 Route de Blangy
76260 LONGROY
Tél : 03 22 60 21 17 Fax : 03 22 60 21 15

Bon No : 002042668		1ere Gachée : 09:16 (1)		Date : 22/07/2026 tom2607207958		Zone : ZONE 04	
Quantité : 10.00 m3		Réf. commande(2) :		Chantier : nesle hode nesle hodena		Véhicule : ET489LJ	
Client : poupart poupart		383 route d'hodeng		76270 nesle hodeng		Chauffeur : MELANIE	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
ATTENTE 09:39		Quantite Origine : 120.00 m3		Quantite Restante : 54.00 m3		Livree Reelle : 10.00	
Code Formule 358VH		Désignation(6)(8) BPS NF EN 206 A2/CN		Certification		Classe d'exposition(3) XA3 (F)	
Ciment(type et classe) CEM III/B 42,5 L – LH/SRCE PM CP1 NF		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5) 370		Résistance caractéristique(4) C 40/50	
Appellation commerciale : C40/50 XA3(F) D20 S4 III 42 PM		Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 17°C		Consistance(7) S4 (160 à 210 mm)	
Dmax 20		LIVRAISON RECEPTIONNEE		Nom:		Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:		Signature:		CONSEILS DE SECURITE: Xi:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures			

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non